Accompagner la (co)gestion des espaces agro-pastoraux et promouvoir une transhumance apaisée

Etudes de cas n°2

Lyéké Oko
On est ensemble

AFD Agence Française de Développement
Action contre la faim
care
croix-rouge française
Partout où vous avez besoin de nous
iram
NRC Norwegian Refugee Council

Axes de réflexion

1. Présentation du contexte de la zone d'intervention
2. Le rôle et mandats des comités de gestion des espaces agro-pastoraux (COGESAP)
3. La composition des comités et les modalités de sélection des membres
4. Dialogues pour l'élaboration des conventions locales
5. Leurs échelles géographiques et l'emprise des espaces gérés
6. La question de l'ancrage institutionnel et les conditions de pérennisation de ces comités
7. Premiers résultats issus de la capitalisation

2013

Exode généralisé des éleveurs centrafricains de la région

- **Fuite généralisée** des éleveurs peuls centrafricains vers le Cameroun
- Mambéré Kadéi : une zone de tensions entre agriculteurs/éleveurs moins vives lors des événements que dans d'autres régions

2017

Le dialogue et l'amorce du retour négocié

- Rencontres Kenzou, Gamboula et Berbérati 2017 – amorce dialogue intercommunautaire en présence des autorités régionales et centrales
- Retour progressif des éleveurs centrafricains suite à l'impulsion de leaders éleveurs (ardo) et de chefs de village à travers qui les relations se sont reconstruites

1. Contexte de la zone d'intervention

Depuis 2017

Des conditions de retours vers les terroirs d'origine difficiles

- Recompositions de l'espace agro-pastoral (campements des éleveurs occupés par les champs)
- Des éleveurs retournés avec peu de bétail (grosses pertes au Cameroun)
- Insécurité récurrente liée aux mouvements des groupes armés et interventions FACA

Entre 2019 et 2023

Une installation progressive des éleveurs soumise à un contexte très évolutif

- Influence des groupes armés qui poussent les éleveurs plus au Sud
- Ouverture d'une piste forestière
- Arrivée des éleveurs des camps de réfugiés avec l'appui du HCR fin 2022 début 2023

2. Rôle et mandats des COGESAP

- A l'origine une proposition des acteurs de la région: atelier régional GESAP de 2018 et intégrés aux actions prioritaires du P3D élaboré avec l'appui de l'Iram en 2018
- **<u>Objectif</u>** : **réduire les tensions agriculteurs et éleveurs sur le retour et décentraliser le dialogue sur la gestion de l'espace agro-pastoral du régional au local**
- Comités mis en place conjointement par les services déconcentrés de l'élevage et de l'agriculture et la MINUSCA, axés sur médiation et règlement des conflits agro-pastoraux
- En 2019 : diagnostic de l'IRAM et identification du **besoin d'élargir la représentation des éleveurs et de travailler sur la construction de modes de gestion des espaces adaptés au contexte actuel de recomposition des espaces**

3. Composition des comités / Modalités de sélection

- **Au départ : comités composés de six membres, sous la présidence du maire**

- Au démarrage IYO, **comités élargis à 11 membres** intégrant plus largement les éleveurs et les éleveuses, les jeunes, les femmes et les autorités locales

- Sélection des membres en assemblée inter-villageoise où chaque catégorie d'acteurs choisit ses représentants.

Ancienne composition (exemple du COGESAP de Gamboula)

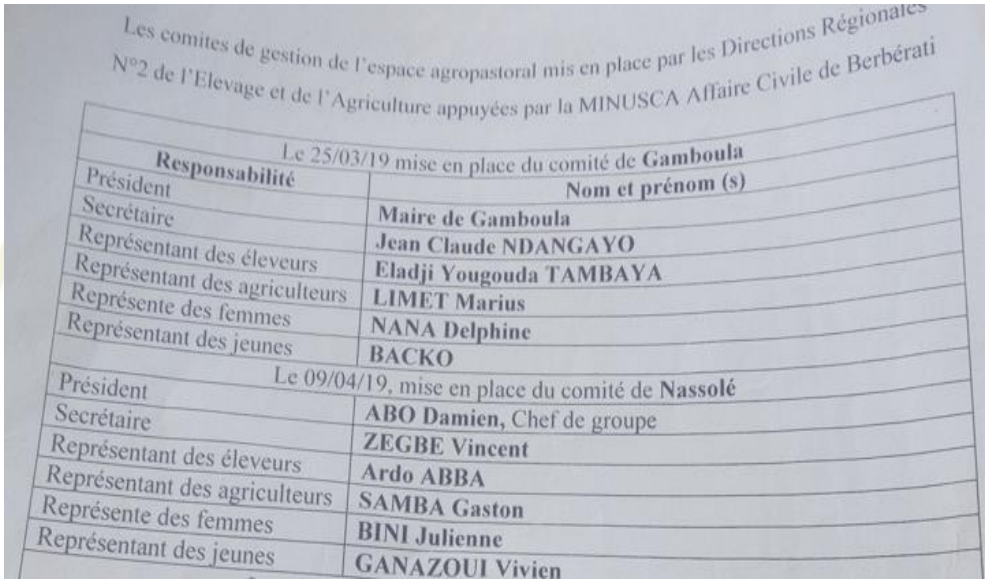

Les comites de gestion de l'espace agropastoral mis en place par les Directions Régionales N°2 de l'Elevage et de l'Agriculture appuyées par la MINUSCA Affaire Civile de Berbérati

Responsabilité	Nom et prénom (s)
Le 25/03/19 mise en place du comité de **Gamboula**	
Président	**Maire de Gamboula**
Secrétaire	**Jean Claude NDANGAYO**
Représentant des éleveurs	**Eladji Yougouda TAMBAYA**
Représentant des agriculteurs	**LIMET Marius**
Représente des femmes	**NANA Delphine**
Représentant des jeunes	**BACKO**
Le 09/04/19, mise en place du comité de **Nassolé**	
Président	**ABO Damien,** Chef de groupe
Secrétaire	**ZEGBE Vincent**
Représentant des éleveurs	**Ardo ABBA**
Représentant des agriculteurs	**SAMBA Gaston**
Représente des femmes	**BINI Julienne**
Représentant des jeunes	**GANAZOUI Vivien**

3. Composition des comités / Modalités de sélection

Nouvelle composition (exemple du COGESAP de Gamboula)

02 novembre 2021, redynamisation du comité de Gamboula Bureau exécutif			
01	Président	BOUBOU Sylvain	Président de la Délégation Spéciale de la commune de Haute-Mboubé (Gamboula)
02	Vice-président	OUSMANE Bah	Ardo à Gbaouma
03	Secrétaire exécutif	NDANGAYO Jean Claude	Gamboula
Membres du comité de Gamboula			
04	NGUELE BOULO Emile	Chef du village Dongo	
05	LIMET Marius	Représentant des agriculteurs de Gamboula	
06	AKEWE Clémentine	Représentante des femmes de Gamboula	
07	NANGOU Albertine	Représentante des femmes de Korondo	
08	BACKO Calixte	Représentant des jeunes de Gamboula	
09	TAMBAYA Sali	Représentant des éleveurs de Gamboula	
10	DJOUMARE Ousseni	Représentante des femmes des éleveurs de Sengué	
11	HAMADOU Bah	Représentante des jeunes éleveurs de Songué	

4. Dialogues pour l'élaboration des conventions locales

- **Objectif : Aboutir à un consensus sur l'aménagement et la gestion inscrit dans le texte de la convention locale**

- **Processus d'élaboration d'une proposition de convention locale** : zonage et diagnostic, dialogue sur règles de gestion et types d'aménagements à promouvoir

- **Processus qui aboutit à l'élaboration d'un plan d'actions**

- Plusieurs réunions et visites des sites concernés dans l'espace

Cartographie des espaces de GESAP Nassolé et Wando

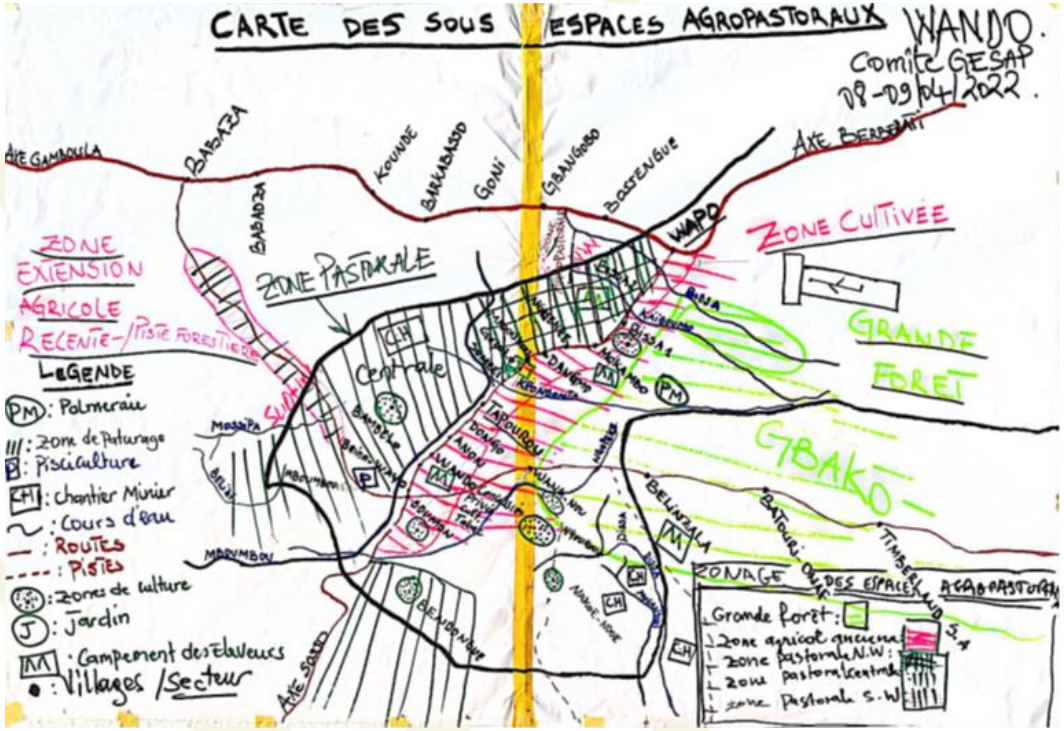

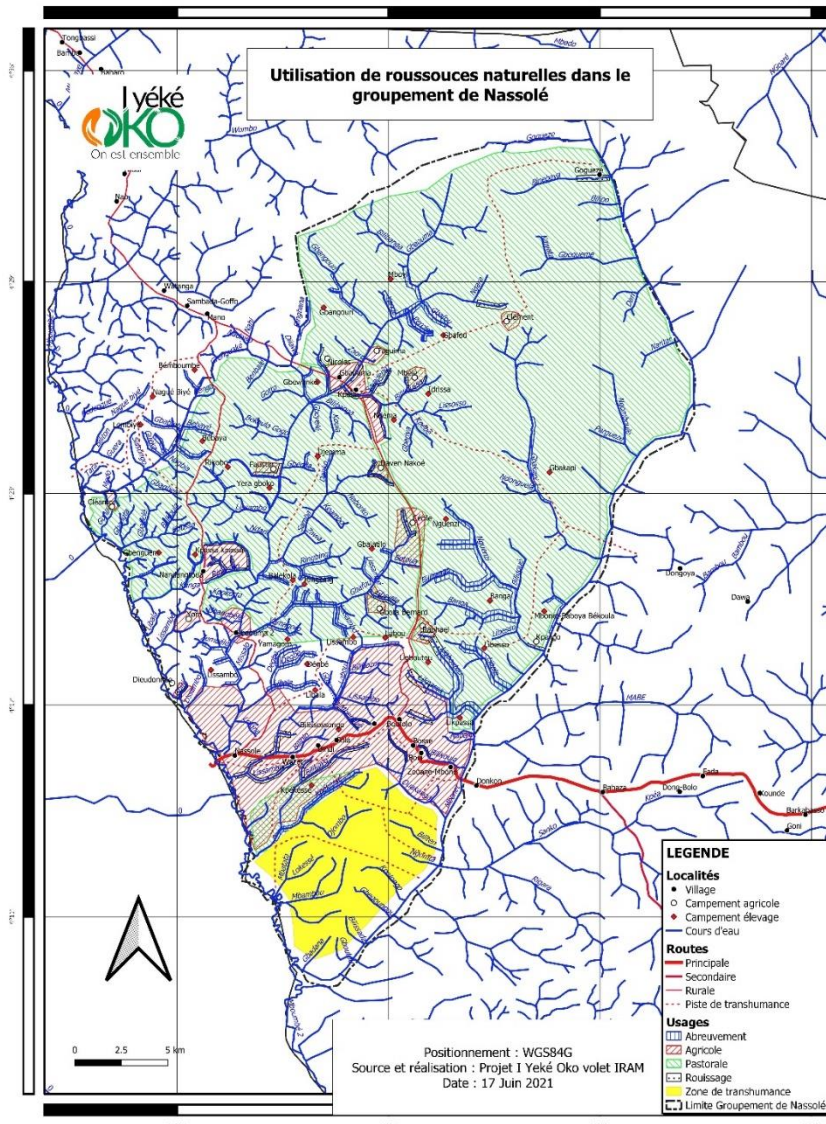

5. Echelle géographique et emprise territoriale des conventions

Situation des six comités et cinq conventions de gestion des espaces agro-pastoraux en avril 2022

CoGESAP	Commune	Chef-lieu	Type espace	Superficie ha	Nb villages	Nb GIP
Wando	Basse Batouri	Wapo	Intra communal	7.000	18 villages/ hameau 7 cpt	1
Babaza	Ouakanga	Nassolé	Intra communal	103.700	14	2
Nassolé	Ouakanga	Nassolé	Intra communal	80.100	15	15
Gamboula	Basse Mboumbé	Gamboula	Communal	113.800	114	2
Sapoua	Basse Mambéré	Bania	Inter-communal	4.887	60	1
Ngbambang	Basse Batouri	Bania	Inter-communal	1.838	30 villages 6 hameaux 7 campements	1

6. Ancrage institutionnel et conditions de pérennisation des COGESAP

Un dispositif de gestion locale et de prévention des conflits encore fragile, largement à consolider…

1) Par la légitimation des CoGESAP dans leur espace

- **CoGESAP doit en premier lieu être reconnu des acteurs et des groupes d'usagers du territoire** (agriculteurs, éleveurs + travail important d'information sur l'action du comité et sa convention)
- **CoGESAP doit renforcer sa légitimé dans l'exercice de sa mission d'intérêt collectif** (d'où la nécessité d'accorder suffisamment de temps et de moyens à l'animation).

6. Ancrage institutionnel et conditions de pérennisation des COGESAP

2) Par la légalisation des CoGESAP vis-à-vis des autorités locales et nationales

Niveau 3 – échelle nationale

Reconnaissance par l'Etat
Reconnaissance des COGESAP et convention inscrite dans les textes en préparation (projets loi agro-pastorale et Code de l'environnement)

Niveau 2 – échelle régionale

Reconnaissance par Services techniques déconcentrés de l'Etat élevage et agriculture
Agrément des conventions

Niveau 1 – échelle locale

Reconnaissance par la commune
Arrêté communal et à moyen terme intégration de la convention dans le PDL, inscription d'une ligne budgétaire …

7. Premiers résultats de la capitalisation du fonctionnement des COGESAP et des effets de leurs activités

Mission réalisée dans la Mambéré Kadéi du 31 janvier au 6 février 2023

Changements dans la relation entre agriculteurs et éleveurs (dires d'acteurs):

« On est passé de la méfiance à la confiance. »

*« L'essentiel des litiges est géré **par entente à l'amiable entre agriculteurs et éleveurs**, pas de recours aux services de polices et de gendarmeries qui provoquaient de grandes frustrations à l'origine des conflits. »*

*« L'espace **est devenu attractif du fait de la paix et des ressources pastorales**, l'espace attire de nouveaux éleveurs transhumants. »*

Des signes de cohésion sociale intercommunautaires:

- Entraide des femmes aux champs et séchage du manioc
- Troc de produits entre communautés (lait contre manioc)
- Des éleveurs se voient confier des animaux des agriculteurs Gbaya
- Les éleveurs s'installent à proximité des villages

(!) Cependant toutes ces avancées demeurent fragiles:

- Insécurité résiduelle liée aux groupes armés,
- Pratiques de mal-gouvernance de certains acteurs,
- Maladies du bétail…

Merci de votre attention

Elaboration de conventions locales de gestion des espaces agro-pastoraux avril 2022

Itinéraire en cours de développement dans le processus d'accompagnement des comités GESAP

9- Présentation des conventions aux autorités régionales 23

8- Finalisation convention locale et restitution aux Cadres communaux de dialogue et concertation (CCDC) 22

7- Echange sur les projets de convention locale avec les villages et les campements GESAP 2022

6- Elaboration des quatre autres projets de convention locale COGESAP Wando avril 2022

5- Elaboration d'une première ébauche de convention locale COGESAP Nassolé juillet-aout 2021

4- Appui à la cartographie de l'espace et des ressources COGESAP Nassolé fin 2020

3- Appui renforcement des capacités AG COGESAP nov 2020

2- Mise en place des comités GESAP mars-mai 2019

1- Travaux au niveau régional P3D, amélioration GESAP 2018

Iyéké
n est ensemble

Diagnostic des capacités des COGESAP Fév. 23

Forces

Mise en œuvre des engagements pris par les acteurs dans le cadre du dialogue et du P3D

Partenariat porteur Services techniques régionaux et MINUSCA, renforcé par IYO

Les comités créés mènent des activités importantes en lien avec leur mission : sensibilisation et appui à la médiation des litiges

Comités reconnus par l'administration qui les a formés

Faiblesses

Certains comités comme Gamboula d'échelle communale demandent un réaménagement pour mieux couvrir les espaces éloignés

Les comités ont des difficultés à se faire reconnaitre des villages et campements du fait de moyens de déplacement limités

Dans certains cas les représentants des éleveurs sont à désigner à nouveau suite au mouvement de l'un d'entre eux vers un autre espace

Les comités en attente d'outils pour affirmer leur rôle et leur reconnaissance: cartes, registre des pv de médiation, badges

Diagnostic des capacités des COGESAP Fév. 23

Potentialités
La relation entre les comités et les communes pour faciliter le suivi et la cohérence des règles de gestion et d'aménagement
Le statut de ces comités de gestion de l'espace agro-pastoral encore informel à ce stade, est en phase avec la décentralisation et le projet de texte de loi agro-pastorale en discussion
Les comités constituent une entrée essentielle pour l'élaboration concertée des conventions locales de gestion des espaces pastoraux, qui devraient donner du contenu à leur mission dans le domaine de la gestion des espaces A-P
Enjeux de renforcement
La dynamique d'animation de ces comités de gestion de l'espace agro-pastoral pour qu'ils jouent un rôle clef dans le pilotage de et le suivi de la mise en œuvre des conventions locales
Les capacités à développer les partenariats entre COGESAP et Communes, et autres partenaires
La mise en œuvre des aménagements facilitant une gestion apaisée des espaces agro-pastoraux (balisages concertés, points d'abreuvement/aires séchage et de rouissage),
Les capacités de ces comités dans le suivi de la bonne application des textes en vigueur pour la gestion des espaces et la médiation en cas de litiges agro-pastoraux
Les capacités des comités à intégrer des représentants des nouveaux groupes sociaux nouvellement installés dans l'espace agro-pastoral.